



ORDRE DES AVOCATS
Barreau de l'AUBE

AVOCAT COMMIS D'OFFICE **FORMULAIRE DE DEMANDE**

IMPORTANT

- **La commission d'un avocat d'office ne signifie pas une prise en charge automatique au titre de l'aide juridictionnelle,**
- **Des honoraires sont dus aux avocats commis d'office si vos revenus sont supérieurs au plafond de l'aide juridictionnelle,**
- **Les honoraires pourront être pris en charge en totalité ou en partie par l'Etat si vos revenus sont inférieurs au plafond de l'aide juridictionnelle.**

FORMULAIRE A REMPLIR

Une fois complété, **ce formulaire et les pièces jointes sont à transmettre à :**

Ordre des Avocats – 44 Boulevard Gambetta 10000 TROYES ou par mail à batonnier@barreau-de-troyes.com

Madame / Monsieur (*ayer la mention inutile*) **NOM**.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

MAIL.....

TELEPHONE (*portable*).....

Sollicite la nomination d'un avocat commis d'office par le Bâtonnier du Barreau de l'AUBE

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU FORMULAIRE

- Copie de la convocation
- Avis d'imposition (ou de non-imposition)

Toute demande incomplète ou transmise à moins de 8 jours de la date d'audience ne sera pas traitée.

DATE

SIGNATURE